

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : 202230975-collegeahuntsic-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/b442fdb6a31b71ed63da0055>

Date d'obtention : 2026-03-03 14:01:07



cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Ce que la méthode vise à accomplir:

- Intervenir rapidement pour limiter la diffusion d'images à caractère sexuel.
- Protéger les jeunes impliqués, qu'ils soient victimes, témoins ou auteurs.
- Encadrer légalement les actions à poser, en respectant le Code criminel.
- Uniformiser les pratiques grâce à une trousse d'intervention commune.

Étapes:

1. Signalement immédiat

Un élève, un témoin ou un membre du personnel signale une situation de sextage à la direction ou à l'intervenant désigné.

Objectif : agir avant que les images ne circulent davantage.

2. Sécurisation de la situation

L'école applique les premières mesures prévues dans la trousse SEXTO :
mettre fin à la diffusion si possible,
rassurer la victime,
préserver les preuves sans les partager.

3. Communication rapide avec la police

L'établissement contacte le service de police partenaire (ex. SPVM, SQ ou police locale).
La police évalue la situation, conseille l'école et enclenche les procédures nécessaires.

4. Analyse juridique par le DPCP

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est impliqué pour déterminer :
s'il y a infraction criminelle,
quelles mesures éducatives ou judiciaires sont appropriées.

5. Intervention auprès des jeunes

Selon la situation :

rencontre avec les jeunes impliqués,
sensibilisation aux conséquences,
accompagnement psychosocial,
mesures disciplinaires ou judiciaires si nécessaire.

La méthode privilégie une approche éducative avant la judiciarisation.

6. Suivi et prévention

L'école assure un suivi auprès de la victime et des élèves concernés, et peut organiser des activités de prévention pour éviter la répétition de tels incidents.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

a méthode SEXTO est avant tout une procédure coordonnée qui permet de réduire drastiquement les délais de traitement parfois de plusieurs mois à seulement quelques jours et d'assurer une réponse cohérente, rapide et sécuritaire aux situations de sextage.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'il faut supprimer les photos et de demander a la victime de nous expliquer la situation et le contexte car c'est quelque chose de très personnelle et intime.